

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR
Réunion du : 28 février 2020
Délibération n°2020-10
Rapporteur René MOLIN

Présents : 11	Votants : 13
---------------	--------------

POUR : 12	CONTRE : 1	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

Séance présidée par: M. René MOLIN

Sont présents : Mme BARTHOULOT, M. BRUNIAUX, Mme COSSART, Mme CRETIN-MAITENAZ, M. FICHERE, M. FRANCONY, M. GAGNOUX, Mme GALLOT, M. LEFEVRE, M. MOLIN, Mme SIMON, Mme VUILLEMIN ;

Présents sans voix délibérative : Mme LEROI, M. MAUBLANC, Mme MOREL, M. SALZI, M. VIDAL,

Sont excusés : Mme ALEXANDRE-BAILLY, M. AMIENS, M. BAHI, M. BONNIN, Mme BOURGEOIS, M. CHANET, M. MARIE, Mme PELISSARD, M. PERNOT,

Donnent pouvoir : M. PERNOT à M. MOLIN, M. LEFEVRE à M. GAGNOUX

Le quorum fixé à 12 est atteint.

12. APPROBATION D'UNE DELIBERATION PERMETTANT L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU MARATHON PASTEUR

Pour la 4^{ème} année consécutive, l'EPCC Terre de Louis Pasteur est partenaire du marathon Pays de Pasteur organisé par Dole Athlétique Club et a contribué en 2019 au financement de la manifestation par le versement d'une subvention d'un montant de 7500€.

Le DAC nous sollicite pour la reconduction de cette participation en 2020.

DELIBERATION N° 2020-10 du 28 février 2020

Par 12 voix pour et 1 voix contre, l'attribution d'une subvention au Marathon Pasteur est approuvée

Délibération n° 2020-08 du 28 février 2020	Le Président	René MOLIN
--	--------------	------------